

# Outils « Observation »

Fiche  
outil



## Les outils

Afin d'identifier les copropriétés fragiles d'un territoire et préciser/étudier leurs degrés de difficulté (sur une ou plusieurs dimensions), différents outils techniques (registre des copropriétés, fichier copropriétés fragiles) et financiers (aide « Veille et Observation des Copropriétés » et aide aux études pré-opérationnelles) sont utilisables :

Registre des copropriétés	VOC (Veille et Observation des copropriétés)
<b>Des données statistiques</b> sont disponibles dans différents fichiers, dont notamment les taux d'impayés de charge de chacune des copropriétés enregistrées (soit la quasi-totalité des copropriétés de plus de 10 logements et une part croissante des plus petites copropriétés)	Des études statistiques plus approfondies et/ou des études de terrain (entretiens auprès de syndicats, visites avec état visuel) peuvent être soutenues par le dispositif <b>Veille et Observation des Copropriétés (VOC)</b> de l'Anah à hauteur de 50% d'un plafond de dépenses de 120 000 euros sur 3 ans.

Lorsqu'une ou plusieurs copropriétés ont fait l'objet d'un premier repérage et que celui-ci a identifié des difficultés potentiellement importantes pouvant nécessiter le déclenchement d'une opération (ex. Opah RU volet copropriétés, Opah CD ou Plan de Sauvegarde), la réalisation d'une **étude pré-opérationnelle** peut être aidée par l'Anah (voir le détail des modalités auprès de votre DDT-Anah).

